

L'an deux mille vingt-deux, le 09 juin, le Conseil Municipal de la Commune de CLAIRVAUX-LES-LACS, dûment convoqué le 03 juin s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mme Le Maire,

Présent(s) : Mme Hélène MOREL-BAILLY, Maire,
Jaques BAILLY, Quentin SONNET, Sophie BIOLAND, les adjoints, Mmes Cécile AMRANE, Marie-Claire CLOSCAVET, Eliane KAUP, Marine PIAULY, Marie-Louise RENAUX, Mrs Jérôme RIDET, Dominique TAURINES, Guy VUILLEMOT, conseillers.

Absents excusés : Stéphanie BAUDIER (procuration à Cécile AMRANE), Denis BARIOD (procuration à Guy VUILLEMOT), Christian MINO (procuration à Dominique TAURINES)

Absents non excusés :

Quorum (mini 8 présents) : ok

Mme le Maire ouvre la séance à 19h05
Cécile AMRANE n'est pas arrivée

Désignation du secrétaire de séance : Marine PIAULY

Approbation du compte-rendu du 12 mai 2022.
Point reporté au prochain conseil (défaut d'envoi)

1. FINANCES

1.1. Subventions 2022 aux associations :

Sophie BIOLAND présente le tableau des subventions 2022 pour les associations.

NOM ASSOCIATION	SUBVENTION ALLOUEE 2022
ADMR	260
AMICALE DONNEURS DE SANG	660
Amicale du personnel	2200
UNION MUSICALE CLAIRVALIENNE	2010
CHORALE CLAIRPONTOISE	360
HEMISPHERE	100
LE SOUVENIR Français	150
JUDO	1400
CJE DANSE	500
TENNIS	880
BASKET	1760
AMICAL PETANQUE	600
AIDE HUMANITAIRE	
JURA LACS FOOTBALL	1160
GYM V CLAIRVAUX	660
SA DANSE / saphirs	1140
Club Omnisport Clairvalien	1580
Foyer socio-éducatif du collège des lacs	
AS Collège	2240
AMIS DE L'ORGUE	1200
TOTAL	18860

On constate une baisse générale du nombre d'adhérents. Les subventions ont été attribuées selon les mêmes règles que les années précédentes avec une bonification pour les associations participant au forum et autres manifestations. La commission a validé à l'unanimité les propositions présentées. Une subvention exceptionnelle a été attribuée aux amis de l'orgue pour le concert de musique baroque. Marie-Louise RENAUX demande si la demande de l'ACPDL a été reçue et à priori non.

VOTE	Pour	Contre	Abst		Pour	Contre	Abst
MOREL-BAILLY Hélène	X			PIAULY Marine	X		
BAILLY Jacques	X			RENAUX Marie-Louise			X
BAUDIER Stéphanie				BARIOD Denis			X
SONNET Quentin	X			MINO Christian	X		
BIOLAND Sophie	X			RIDET Jérôme			X
AMRANE Cécile				TAURINES Dominique	X		
CLOSCAVET Marie-Claire			X	VUILLEMOT Guy			X
KAUPT Eliane	X			TOTAL	8		5

Sophie BIOLAND s'étonne du nombre d'abstentions vu que tout le monde était d'accord lors de la commission...

1.2. Demande de subvention pour l'étude de restauration d'un tableau à l'église ;

Arrivée de Cécile AMRANE.

Le conseil a validé le principe du lancement de l'étude pour la restauration d'un tableau classé. Nous avons donc transmis un dossier de demande de subvention à la DRAC et au Département. Le devis s'élève à 8580€ TTC, nous avons reçu l'arrêté de la DRAC pour une aide de 50% du HT soit 3575€ et un courrier du département qui nous demande de prendre une délibération pour leur demander une subvention à hauteur de 25% du HT. Il resterait donc 3217.50€ à la charge de la commune.

Jérôme RIDET propose qu'une demande de subvention soit faite également à la Fondation de France via le Crédit-Agricole, un dossier sera envoyé.

VOTE	Pour	Contre	Abst		Pour	Contre	Abst
MOREL-BAILLY Hélène	X			PIAULY Marine			x
BAILLY Jacques	X			RENAUX Marie-Louise	X		
BAUDIER Stéphanie	X			BARIOD Denis	X		
SONNET Quentin	X			MINO Christian	X		
BIOLAND Sophie	X			RIDET Jérôme	X		
AMRANE Cécile	X			TAURINES Dominique	X		
CLOSCAVET Marie-Claire	X			VUILLEMOT Guy	X		
KAUPT Eliane	X			TOTAL	14		1

1.3. Refacturation des achats groupés pour la surveillance de la plage ;

La surveillance de baignade n'est plus assurée par le SDIS depuis cette année. Avec les communes de Doucier et Marigny et avec la Régie de Vouglans nous avons signé une convention avec l'association Profession Sports et Loisirs qui se charge de recruter des BNSSA pour nos plages. Cette prestation coutera environ 6000€ de plus que les années précédentes. Par ailleurs il nous faut acquérir le matériel et l'équipement nécessaire (2000 à 3000€), nous avons donc essayer d'optimiser les coûts en groupant les achats. Il convient donc de prendre une délibération afin de pouvoir refacturer ou rembourser le matériel acheté par commande groupée (factures en justificatif).

VOTE	Pour	Contre	Abst		Pour	Contre	Abst
MOREL-BAILLY Hélène	X			PIAULY Marine	X		
BAILLY Jacques	X			RENAUX Marie-Louise	X		
BAUDIER Stéphanie	X			BARIOD Denis	X		
SONNET Quentin	X			MINO Christian	X		
BIOLAND Sophie	X			RIDET Jérôme	X		
AMRANE Cécile	X			TAURINES Dominique	X		
CLOSCAVET Marie-Claire	X			VUILLEMOT Guy	X		
KAUPT Eliane	x			TOTAL	15		

1.4. DM eau :

Notre système de télérelève pour l'eau n'étant plus maintenu nous avons mis au budget un montant de 5500€ au chapitre 20 (logiciel), suite à la réception du devis le montant est à mettre au chapitre 21 (matériel). Il convient donc de prendre une DM.

VOTE	Pour	Contre	Abst		Pour	Contre	Abst
MOREL-BAILLY Hélène	X			PIAULY Marine	X		
BAILLY Jacques	X			RENAUX Marie-Louise	X		
BAUDIER Stéphanie	X			BARIOD Denis	X		
SONNET Quentin	X			MINO Christian	X		
BIOLAND Sophie	X			RIDET Jérôme	X		
AMRANE Cécile	X			TAURINES Dominique	X		
CLOSCAVET Marie-Claire	X			VUILLEMOT Guy	X		
KAUPT Eliane	X			TOTAL	15		

1.5. Changement de nomenclature comptable de M14 à M57 :

La nomenclature budgétaire et comptable M57 est l'instruction la plus récente et devrait être généralisée à toutes les collectivités au 01/01/2024. Notre comptable public nous invite à anticiper ce changement dès 2023 (Moirans et d'autres communes l'ont déjà fait). Pour ce changement il convient de délibérer.

VOTE	Pour	Contre	Abst		Pour	Contre	Abst
MOREL-BAILLY Hélène	X			PIAULY Marine	X		
BAILLY Jacques	X			RENAUX Marie-Louise	X		
BAUDIER Stéphanie	X			BARIOD Denis	X		
SONNET Quentin	X			MINO Christian	X		
BIOLAND Sophie	X			RIDET Jérôme	X		
AMRANE Cécile	X			TAURINES Dominique	X		
CLOSCAVET Marie-Claire	X			VUILLEMOT Guy	X		
KAUPT Eliane	X			TOTAL	15		

1.6. Tarif R1 chaufferie, réévaluation :

Le tarif de vente de l'énergie produite par notre chaufferie est composé d'une part fixe (R2) selon la puissance souscrite et d'une part variable (R1) selon la consommation qui est réévaluée en fonction du prix du combustible. Cette revalorisation n'a pas été faite depuis 2016. Cette revalorisation donne un montant de 50.63€ au lieu de 46€ à ce jour qui sera appliqué à compter du 01 juillet 2022.

VOTE	Pour	Contre	Abst		Pour	Contre	Abst
MOREL-BAILLY Hélène	X			PIAULY Marine	X		
BAILLY Jacques	X			RENAUX Marie-Louise	X		
BAUDIER Stéphanie	X			BARIOD Denis	X		
SONNET Quentin	X			MINO Christian	X		
BIOLAND Sophie	X			RIDET Jérôme	X		
AMRANE Cécile	X			TAURINES Dominique	X		
CLOSCAVET Marie-Claire	X			VUILLEMOT Guy	X		
KAUPT Eliane	x			TOTAL	15		

Dominique TAURINES demande si on a un comparatif avec le prix des autres types d'énergies.

2. TRAVAUX/AMENAGEMENTS/RESEAUX

2.1. Effacement rue Champ d'Augeon et rue de la Garde :

Le Sidec nous avait informés que les APS signés en juillet 2021 pour les dossiers de sécurisation de fils nus (Secteur Castors/Tronchet) et d'enfouissement (Champ d'Augeon) ne pourraient être lancés

comme prévu en 2022 faute de budget. Depuis le dossier a été réétudié et finalement il y aurait assez de crédits pour lancer ces opérations, Champ d'Augeon en premier et prévision du piquetage mi-juin sur le secteur des Castors/Tronchet pour un chiffrage définitif début juillet.

Nous avons donc reçu la convention de maîtrise d'ouvrage pour le dossier d'effacement avec un montant de travaux de 135.254.17€ et restant à charge de la commune 60.723,50€ (52.127€ mis au budget 2022).

VOTE	Pour	Contre	Abst		Pour	Contre	Abst
MOREL-BAILLY Hélène	X			PIAULY Marine	X		
BAILLY Jacques	X			RENAUX Marie-Louise	X		
BAUDIER Stéphanie	X			BARIOD Denis	X		
SONNET Quentin	X			MINO Christian	X		
BIOLAND Sophie	X			RIDET Jérôme	X		
AMRANE Cécile	X			TAURINES Dominique	X		
CLOSCAVET Marie-Claire	X			VUILLEMOT Guy	X		
KAUPT Eliane	x			TOTAL	15		

3. URBANISME

3.1. Dossiers d'urbanisme en cours ;

Déposés depuis le dernier conseil

Déclarations préalables :

- Abri de jardin rue de Vallière
- Clôture rue des Champs
- Pose de volets roulants rue de la Gare
- Changement de tuiles rue de la Gare

Permis de construire

- Rénovation et extension rue de la Résistance
- Construction maison individuelle lotissement la Combe au prieur

Pour info l'arrêt du PLUi risque d'être reporté au moins à l'automne.

3.2. Classement de parcelles des sites archéologiques palafittiques ;

La DRAC nous a envoyé un courrier nous soumettant une liste de parcelles (autour du lac) qu'ils souhaitent ajouter au classement au titre des monuments historiques pour les sites palafittiques (parcelles propriété de la commune).

VOTE	Pour	Contre	Abst		Pour	Contre	Abst
MOREL-BAILLY Hélène	X			PIAULY Marine			X
BAILLY Jacques			X	RENAUX Marie-Louise	X		
BAUDIER Stéphanie			X	BARIOD Denis		X	
SONNET Quentin		X		MINO Christian			X
BIOLAND Sophie			X	RIDET Jérôme			X
AMRANE Cécile			X	TAURINES Dominique			X
CLOSCAVET Marie-Claire	X			VUILLEMOT Guy		X	
KAUPT Eliane		X		TOTAL	3	4	8

4. AFFAIRES GENERALES

4.1. Vente parcelle AK277, ancienne gare ;

Suite à la délibération 2021-099 validant le principe de la vente de l'ancienne gare et à la réunion de la commission bâtiment il est proposé de retenir une des 2 propositions faites à la commune. Mme le maire donne lecture des 2 courriers reçus et demande à l'assemblée de se prononcer. Le choix est fait de retenir la proposition de Mme Jaillet et M DaSilva (réhabilitation de l'ancienne gare en 2 appartements, construction de 6 maisons individuelles avec 3 chambres, garage et petit terrain

individuel pour du locatif non saisonnier) pour la parcelle AK277 d'une superficie de 19a33ca au prix de 138.000€ frais notariés à la charge de l'acquéreur.

VOTE	Pour	Contre	Abst		Pour	Contre	Abst
MOREL-BAILLY Hélène	X			PIAULY Marine	X		
BAILLY Jacques	X			RENAUX Marie-Louise		X	
BAUDIER Stéphanie	X			BARIOD Denis			X
SONNET Quentin	X			MINO Christian	X		
BIOLAND Sophie	X			RIDET Jérôme		X	
AMRANE Cécile	X			TAURINES Dominique	X		
CLOSCAVET Marie-Claire		X		VUILLEMOT Guy			X
KAUPT Eliane	X			TOTAL	10	3	2

4.2. Révision du classement sonore du réseau routier :

La DDT nous a adressé un courrier pour nous soumettre le projet de révision du classement sonore du réseau routier concernant la RD678 afin que nous émettions un avis par délibération.

VOTE	Pour	Contre	Abst		Pour	Contre	Abst
MOREL-BAILLY Hélène			X	PIAULY Marine		X	
BAILLY Jacques		X		RENAUX Marie-Louise			X
BAUDIER Stéphanie		X		BARIOD Denis		X	
SONNET Quentin		X		MINO Christian			X
BIOLAND Sophie		X		RIDET Jérôme			X
AMRANE Cécile		X		TAURINES Dominique			X
CLOSCAVET Marie-Claire			X	VUILLEMOT Guy		X	
KAUPT Eliane		X		TOTAL	0	9	6

4.3. Constitution de la liste préparatoire des jurés d'assises :

Le conseil doit tirer au sort 3 personnes figurant sur la dernière liste électorale. Sont exclues les personnes n'ayant pas atteint l'âge de 23 ans dans l'année et ceux qui ont rempli la fonction de juré dans le département dans les 5 dernières années, sont dispensées les personnes de plus de 70 ans. Le tirage au sort est effectué pour désigner 3 personnes qui en seront informées par courrier et la liste sera communiquée à la Préfecture qui retiendra une de ces 3 personnes.

5. COMMUNAUTE DE COMMUNES

5.1. Vente de la parcelle ZA39 à TEC :

Pour information, la commune avait délibéré le 11/02/2021 pour la vente de la parcelle ZA39 à Terre d'Emeraude Communauté dans le cadre du transfert de la compétence économie.

La TEC nous informe qu'une délibération devrait être prise de leur côté au conseil communautaire du 11 juillet prochain.

6. QUESTIONS DIVERSES

Quentin SONNET informe le conseil que la prochaine gazette (28 pages format A4) est prévue pour distribution début juillet. Thème principal sur l'histoire de Clairvaux (blason, église...) avec des extraits des livres de M Pierre-Yves Deroche qu'il a eu la gentillesse de sélectionner pour nous, nous l'en remercions. D'autre part, un contact a été pris avec un graphiste qui propose pour environ 600€ de nous faire plusieurs propositions pour une mascotte de Clairvaux, le conseil est plutôt favorable à cette proposition. Cécile AMRANE demande s'il serait possible d'avoir les propositions pour le prochain forum des associations afin de les impliquer dans le choix de la mascotte et de son nom.

Sophie BIOLAND annonce que la réunion de lundi 13/06 est annulée car trop d'absences et qu'elle essaye de trouver une autre date mais que cela est très compliqué vu la difficulté d'avoir des retours rapides.

Une demande du billard club de Lons a été reçue pour organiser une séance d'initiation gratuite, pour l'instant ce serait prévu le 25/09 après-midi à la salle Pyot mais à confirmer.

Mme le maire expose qu'afin de pouvoir organiser correctement les différentes manifestations (cérémonie, vin d'honneur, feux, bal...) du 14/07 il faudra l'implication du maximum de personnes, s'il n'y a pas assez de bénévoles ce ne sera pas possible. Une réunion sera organisée prochainement.

Marie-Claire CLOSCAVET demande si les travaux d'élagage/abattage autour de Notre Dame de l'Isle sont terminés. Les travaux prévus cette année sont terminés et le bois a été évacué par le prestataire. Pour l'année prochaine et si le budget le permet il est prévu d'intervenir sur les arbres vers le talus (racines qui détériore le mur de soutènement) et de couper les frênes secs.

Marie-Louise RENAUX informe qu'elle a été alertée par une personne âgée qui n'est plus en capacité d'entretenir le trottoir devant chez elle et demande comment faire. Dans les textes il est bien de la responsabilité des riverains d'entretenir le trottoir devant leur propriété (désherbage et déneigement...), dans les faits cela n'est que peu ou pas fait comme on peut le constater. Il sera demandé aux agents de couper les herbes sur les trottoirs et le long des façades à la débrouailleuse (interdiction d'emploi de désherbant) mais la comme se dégage de toute responsabilité en cas de détérioration quelconque vu que les riverains n'ont pas respecté leurs obligations d'entretien. Une information dans ce sens sera mise sur la gazette.

Lecture est faite d'un courrier anonyme remerciant Mme le maire pour ses actions.

Mme le Maire lève la séance à 20h48

Prochain conseil prévu le jeudi 07 juillet 2022 – pas de conseil en août -

Mme le Maire

Le secrétaire



www.clairvaux-les-lacs.com

Liste des délibérations du conseil municipal du 09 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 09 juin, le Conseil Municipal de la Commune de CLAIRVAUX-LES-LACS, dûment convoqué le 03 juin s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mme Le Maire,

Présent(s) : Mme Hélène MOREL-BAILLY, Maire, Jaques BAILLY, Quentin SONNET, Sophie BIOLAND, les adjoints, Mmes Cécile AMRANE, Marie-Claire CLOSCAVET, Eliane KAUP, Marine PIAULY, Marie-Louise RENAUX, Mrs Jérôme RIDET, Dominique TAURINES, Guy VUILLEMOT, conseillers.

Absents excusés : Stéphanie BAUDIER (procuration à Cécile AMRANE), Denis BARIOD (procuration à Guy VUILLEMOT), Christian MINO (procuration à Dominique TAURINES)

Secrétaire de séance : Marine PIAULY

DELIBERATION	2022-037	Pour	Contre	Abstention
Subventions 2022 aux associations		8	0	5

DELIBERATION	2022-038	Pour	Contre	Abstention
Demande de subvention pour l'étude de restauration d'un tableau de l'église		14	0	1

DELIBERATION	2022-039	Pour	Contre	Abstention
Refacturation des achats groupés pour la surveillance de la plage		15	0	0

DELIBERATION	2022-040	Pour	Contre	Abstention
DM budget eau (5000€ du chapitre 20 à 21)		15	0	0

DELIBERATION	2022-041	Pour	Contre	Abstention
Changement de nomenclature comptable (M14 à M57)		15	0	0

DELIBERATION	2022-042	Pour	Contre	Abstention
Révision du tarif chaufferie R1		15	0	0

DELIBERATION	2022-043	Pour	Contre	Abstention
Effacement rue Champ d'Augeon et rue de la Garde (maîtrise d'ouvrage SIDEC)		15	0	0

DELIBERATION	2022-044	Pour	Contre	Abstention
Classement des parcelles des sites archéologiques palafittiques		3	4	8

DELIBERATION	2022-045	Pour	Contre	Abstention
Vente parcelle AK277 (ancienne gare)		10	3	2

DELIBERATION	2022-046	Pour	Contre	Abstention
Révision du classement sonore du réseau routier		0	9	6